

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 Janvier 2009 à 21 heures

-----

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

Date de la convocation : 23 Janvier 2009

**Ordre du jour** : . Propositions et compte rendu des commissions  
. Questions diverses

Monsieur le Maire remercie les conseillers et l'assistance de leur présence. Il ouvre la séance en faisant le point sur les interventions réalisées lors de la tempête. Les sapeurs-pompiers ont été largement sollicités et sont à remercier particulièrement. Un bus a été stoppé par les gendarmes Place du Foirail ; Un local, un repas chaud et des animations leur ont été offerts pendant leur séjour forcé. Les coupures d'eau et d'électricité ont été réparées dans la semaine. A noter la solidarité entre voisins et connaissances. Un camion sera mis à disposition pour le ramassage des déchets verts.

### **PROPOSITIONS ET COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

#### **Commission Travaux**

. Enfouissement des câbles à l'entrée zone de Piquemil route de Villeneuve depuis l'ancien Casino jusqu'au chemin de Cap de Port (téléphone, électricité, éclairage public). Le coût total s'élèvera à 132 217 € dont 21 660 € sont à charge de la commune.

. Zone du Lidon : La D.D.E. a présenté son avant projet. Deux cabinets sont contactés pour le dossier loi sur l'eau, une réunion avec les riverains et les entreprises implantées sur la zone aura lieu en présence du maître d'œuvre.

. Parking ancien Casino : La matérialisation de la voie desservant la zone de Piquemil et traversant le parking de l'ancien Casino est programmée. Le parking devant Gamm Vert sera relooké. La commission a insisté sur l'aménagement paysager et la sécurisation des entrées de magasin.

Achat d'une parcelle de terrain à Eric MANZATO pour régularisation ; Le trottoir était en partie implanté sur son terrain. Coût 237 €+ frais de géomètre et de notaire. Voix pour : 18.

. Vestiaires rugby : Augmentation des honoraires du coordinateur de sécurité de 1 038,84 € H.T. Voix pour : 18.

#### **Commission Culture / Tourisme**

Le bilan de la Saint-André a été présenté en commission. Elle fut plutôt morose à cause des intempéries et d'un déficit de publicité. Une réunion préparatoire sera programmée avant l'édition 2009.

Manifestations prévues en Février : Jazz Manouche le 6, conférence sur l'architecture HQE le 6, Carnaval le 13.

### **Commission Agriculture / Chemins**

Proposition de demander aux jeunes agriculteurs d'étudier l'organisation d'un comice agricole. La mairie soutiendra les organisateurs.

Souhait d'une amélioration de la signalétique relative aux producteurs et produits régionaux.

Les engins agricoles n'apprécient pas les haricots avec bordures en ciment devant « La Tonnelle », cela sera signalé lors de la prochaine réfection de la chaussée.

La commission des chemins fera une visite en février ou mars pour évaluer les dégâts occasionnés par la tempête.

### **C.C.A.S. / Aide Sociale / Fleurissement**

Des embellissements paysagers sont en cours de réalisation au rond-point route de Fumel / route de Monpazier et sur le Cap del Pech. La commission recherche un endroit pour implanter un nouveau jardin médiéval. La commune a obtenu pour son fleurissement le 4<sup>ème</sup> prix départemental.

Enquête médicale : Les réponses montrent que les principaux intéressés sont les médecins de Cancon et Monflanquin et les organismes sociaux ADMR, PMI, ...

Les demandes d'aides sont nombreuses pour ce type de structure ; Le syndicat de la Vallée du Lot collecte ces pré-dossiers et établira des priorités en tenant compte d'un schéma départemental à élaborer.

L'assistante sociale M.S.A. du secteur vient de changer, il s'agit de Clémence LESAGE. Les élus de la minorité redemandent l'établissement d'un bilan des besoins pour pouvoir établir des priorités dans les actions sociales à mener. La présidente examinera ces propositions à la prochaine commission qui votera sur le sujet.

### **Commission Education**

Le Cabinet LAPARRA a été retenu comme architecte chargé de la construction du nouveau collège.

Les enseignants de l'école élémentaire refusent de faire l'aide personnalisée demandée par l'Etat. Ils demandent à l'Inspection Académique de rétablir la classe du mercredi matin.

Le service minimum mis en place pour la journée de grève du 15 Janvier a accueilli six enfants.

Le grand nombre d'élèves, l'éloignement des toilettes créent des difficultés à la garderie périscolaire de l'école élémentaire.

### **Commission Activités Economiques**

Présence d'une trentaine de commerçants aux marchés du jeudi durant ce mois de Janvier. Une rencontre leur sera proposée prochainement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

. La minorité demande la tenue d'une réunion de la commission d'urbanisme.

. Recrutement de l'agent remplaçant Mme ESTEVE. Une vingtaine de candidatures reçues, que des dames de 35 à 55 ans. 12 candidates ont été présélectionnées et sont ou seront reçues. Accord du conseil pour la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Mars. Voix pour : 18.

. P.V.R. : La Sous-Préfecture demande que soient complétées les délibérations relatives aux P.V.R. de « Marot » et « Camp Ségat » par l'ajout d'un plan périmétral de la zone concernée et par la liste des riverains en bénéficiant. Voix pour : 18.

. Vacances funéraires : Le tarif à appliquer est, à partir de 2009, réglementé par l'Etat et voté par le Conseil Municipal dans les limites réglementaires (entre 20 et 25 € pour 2009). Montant proposé : 20 €  
Voix pour : 18.

. Subventions aux associations : Monsieur le Maire propose le versement d'acomptes sur subventions aux associations ayant en charge du personnel. Accord du conseil (voix pour : 18) pour les acomptes suivants :

- C.C.A.S. 8 000 € au total
- Caisse des Ecoles 8 000 € par mois
- Office du Tourisme 4 000 € par mois
- Pollen 2 000 € par mois

. Des réunions d'information sont organisées avec la D.D.E.A. pour évoquer la mise en place éventuelle d'un P.L.U. intercommunal.

. On déplore la vitesse excessive de certains automobilistes dans le lotissement. Acquisition éventuelle d'un radar mobile ; Monsieur le Maire en a fait la proposition à la communauté des communes.

. Une rencontre avec les jeunes sera organisée début avril pour connaître leurs attentes, leurs réactions, leurs besoins, ...

. La minorité municipale propose le vote d'un texte regrettant que les entreprises locales ne soient pas suffisamment informées des consultations relatives aux travaux réalisés par la Communauté des Communes. Monsieur le Maire indique qu'il a transmis le message à la commission des travaux et au bureau de la communauté. Monsieur DOURTHE insiste pour la mise aux voix de cette proposition. Après discussion le texte suivant est soumis au vote et adopté avec 17 voix pour et 1 abstention (Mme VIDAL) :

*« Les entreprises de Monflanquin et plus largement celles implantées sur la Communauté de Communes Bastide et Châteaux en Guyenne sont un secteur économique de première importance pour notre bassin de vie, tant au regard de l'activité économique qu'elles représentent que des emplois qu'elles génèrent. Il s'agit donc de les défendre, notamment face à la crise économique que traverse notre pays.*

*Le Conseil Municipal constate que des appels d'offres passés par la Communauté de Communes Bastide et Châteaux en Guyenne ne font pas l'objet d'une information suffisante pour permettre aux entreprises de notre territoire de pouvoir y répondre.*

*Le Conseil Municipal demande que les prochains appels d'offres passés par la Communauté de Communes Bastide et Châteaux en Guyenne fassent l'objet, systématiquement, d'une large publicité afin que les entreprises locales qui souhaitent y soumissionner soient en mesure d'être mieux informées. »*

Séance levée à 23 heures 15,

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,

**Valérie BOISSERIE**

**Francis BORDES**

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE

**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance Extraordinaire du **30 Janvier 2009**

**Objet :**

Achat d'un terrain  
à M. Eric MANZATO

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire indique que la réalisation de la voie à la zone de Piquemil nécessite l'acquisition d'un bande de terrain à Monsieur Eric MANZATO pour améliorer la sortie sur le parking de l'ancien Casino.

Monsieur le Maire présente le document d'arpentage établi par Monsieur JAMMES, géomètre expert à Villeneuve-sur-Lot, et demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** d'acheter à Monsieur Eric MANZATO les parcelles BI 420 et BI 422 d'une superficie respective de 67 ca et de 12 ca au prix total de 237 €;

- **S'ENGAGE** à prendre en charge les frais afférents à cette transaction : document d'arpentage, acte notarié, remise en état de la clôture, ...

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la régie Actions Economiques.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire,**

**Francis BORDES**

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance Extraordinaire du **30 Janvier 2009**

**Objet :**  
Honoraires S.P.S.  
Vestiaires rugby

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 21 Mai 2007 relative au choix du coordonnateur Santé Prévention Sécurité pour le chantier « Vestiaires du rugby ». Il indique que le bureau choisi demande un avenant à sa convention car les travaux prévus pour durer 5 mois durent depuis plus d'un an et qu'il a, de ce fait, participé à 47 réunions de chantier au lieu des 18 initialement prévues.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **ACCEPTE** un avenant à la mission C.S.P.S. du cabinet CERBTP à Fumel ;
- **FIXE** le montant de ces honoraires supplémentaires à 1 038,84 € Hors Taxes ;
- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2009 de la commune, article 2313, opération 51.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire,**

**Francis BORDES**

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance Extraordinaire du **30 Janvier 2009**

**Objet :**

P.V.R.  
Lieu-dit « Marot »  
-----

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 23 Septembre 2008 décidant la réalisation des travaux de renforcement et d'extension du réseau d'eau potable au lieu-dit « Marot ».

Il fait part de la correspondance de Monsieur le Sous-Préfet du 9 Décembre 2008 signalant la nécessité de compléter cette délibération et demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **CONFIRME** la réalisation des travaux d'extension et de renforcement des réseaux d'eau potable au lieu-dit « Marot » ;

- **CONFIRME** la mise en place d'une P.V.R. sur le secteur conformément aux articles L332-11-1 et 11-2 du Code de l'urbanisme et au principe instauré sur le territoire communal par délibération du 11 Mars 2002 ;

- **FIXE** à 60 mètres la largeur de la bande de terrain à prendre en compte de part et d'autre de la voie au motif du zonage d'urbanisme du secteur ;

- **FIXE** à 100 % la part du coût restant des travaux mise à charge des propriétaires concernés (5 735,12 €) ainsi que précisé sur le plan parcellaire périmétral annexé.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire,**

Affichée le  
9 Mars 2009

**Francis BORDES**

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE

**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance Extraordinaire du **30 Janvier 2009**

**Objet :**  
Tarif des vacances  
funéraires  
-----

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie BOISSERIE

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la circulaire préfectorale du 13 Janvier 2009 relative à la réforme des vacances funéraires. Il indique que cette directive réduit le nombre d'opérations funéraires donnant lieu à surveillance et encadre le montant unitaire des vacances fixées par le Conseil Municipal entre 20 et 25 Euros.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur ce tarif.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

**FIXE** à 20 Euros le montant unitaire des vacances funéraires à appliquer dans la commune à partir de ce jour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire,**

**Francis BORDES**

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE

des **DELIBERATIONS** du **CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance Extraordinaire du **30 Janvier 2009**

**Objet :**  
Acompte de subventions

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire propose le versement d'un acompte de la subvention 2009 aux subventions ou établissements publics ayant à charge du personnel. Il demande aux Conseillers Municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** l'attribution d'acompte de subventions pour l'année 2009 aux associations ou établissements publics selon les modalités précisées ci-après :

. Centre Communal d'Action Sociale .....	8 000 € (acompte unique)
. Caisse des Ecoles .....	8 000 € par mois
. Office du Tourisme .....	4 000 € par mois
. Pollen .....	2 000 € par mois

- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2009 de la commune.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire,**

**Francis BORDES**

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE

**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance Extraordinaire du **30 Janvier 2009**

**Objet :**

Modification de la liste  
des emplois de la commune

-----

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire rappelle le départ en retraite de Mme ESTEVE, secrétaire administratif du C.C.A.S. Il indique que l'activité du C.C.A.S. ne nécessite plus l'emploi d'un secrétaire à temps complet et précise que son secrétariat serait assuré par l'équipe des services administratifs de la commune.

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à la mairie et demande aux Conseillers Municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** la création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2009 ;

- **FIXE** ainsi qu'il suit la liste des emplois de la commune :

**Agents titulaires à temps complet**

1 attaché principal

1 adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe

3 adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe

1 agent de maîtrise principal

2 agents de maîtrise

2 adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe

1 adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe

8 adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe

1 A.T.S.E.M. de 1<sup>ère</sup> classe

1 A.T.S.E.M. de 2<sup>ème</sup> classe

**Agents non titulaires permanents**

**à temps incomplet**

1 collaborateur de cabinet

7 agents de service

1 agent des services techniques

**Agents non titulaires non permanents**

2 employés à la piscine

2 maîtres-nageurs sauveteurs

10 agents de service

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire,**

Département  
de  
LOT-ET-GARONNE

-----  
Arrondissement  
de  
VILLENEUVE-SUR-LOT  
-----

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE

**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance Extraordinaire du **30 Janvier 2009**

**Objet :**

Publicité appel d'offres  
Communauté des Communes

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

-----  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Janvier 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

**Présents** : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, M. PATFOORT, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

**Absent, Excusé** : M. DE LAMARLIERE.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 17

abstention : 1

**Secrétaire de séance** : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante le texte suivant :  
« *Les entreprises de Monflanquin et plus largement celles implantées sur la Communauté de Communes Bastide et Châteaux en Guyenne sont un secteur économique de première importance pour notre bassin de vie, tant au regard de l'activité économique qu'elles représentent que des emplois qu'elles génèrent. Il s'agit donc de les défendre, notamment face à la crise économique que traverse notre pays.*

*Le Conseil Municipal constate que des appels d'offres passés par la Communauté de Communes Bastide et Châteaux en Guyenne ne font pas l'objet d'une information suffisante pour permettre aux entreprises de notre territoire de pouvoir y répondre.*

*Le Conseil Municipal demande que les prochains appels d'offres passés par la Communauté de Communes Bastide et Châteaux en Guyenne fassent l'objet, systématiquement, d'une large publicité afin que les entreprises locales qui souhaitent y soumissionner soient en mesure d'être mieux informées. »*

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime (17 voix pour, 1 abstention), **APPROUVE** le texte proposé.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

**Le Maire,**